

Troisième conférence internationale sur le financement du développement



ADDIS ABEBA, 13-16 JUILLET 2015

Le Réseau Africain de Campagne pour l'Education Pour Tous (ANCEFA) coordonne le travail des Coalitions Nationales d'Education (CNE) de 35 pays en Afrique dans la promotion du droit à une éducation inclusive de qualité pour tous. En tant que partie prenante à la troisième Conférence Internationale sur le Financement du Développement, ANCEFA lance un appel aux gouvernements et aux partenaires d'adopter une approche de financement du développement basée sur les droits et de mettre le droit à l'éducation au centre des Objectifs de Développement Durable proposés. ANCEFA exhorte les délégués de la Conférence Internationale sur le Financement du Développement à prendre en compte les points suivants :

1) Les Gouvernements portent la responsabilité principale de fournir une éducation de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie à tous. Le secteur de l'éducation doit être envisagé de façon holistique du préscolaire à l'enseignement supérieur comme indiqué dans l'ODD4. L'éducation primaire et secondaire publique et gratuite est au centre des ODDs.

2) Le financement de l'éducation doit être augmenté. Au moins 6% du PIB ou 20% des dépenses publiques doivent être consacrées à l'éducation au niveau national. L'aide publique au développement (APD) doit atteindre au moins 0,7% en vue de réaliser les objectifs de l'éducation et les autres besoins de financement international. Nous soutenons la poursuite du

Partenariat Mondial pour l'Education. Le financement privé ne peut en aucun cas remplacer le rôle fondamental des finances publiques. Nous disons «NON» à la privatisation accrue de l'éducation et des services sociaux essentiels.

3) Des stratégies novatrices de financement national devraient être explorées y compris par la fiscalité. La création d'un organe intergouvernemental des Nations Unies sur la fiscalité avec une représentation africaine significative contribuera à renforcer les capacités des pays en développement de générer un financement intérieur important pour le développement.

4) Une révolution des données est nécessaire pour cibler l'éducation et d'autres ressources plus efficacement, et d'atteindre les plus marginalisés en accordant les priorités du financement aux pays en développement et à l'Afrique.

5) La société civile doit être reconnue dans son rôle intégral de plaidoyer, de financement et de suivi du budget, de renforcement de la responsabilité et de promotion de la participation communautaire ainsi que de soutien à la révolution de données.

Pour plus d'information, contacter Mr. Limbani Eliya Nsapato, Coordinateur Régional de ANCEFA, Email: lnsapato@ancefa.org; Téléphone à Addis (du 13 au 16 Juillet 2015): +251 96860 8232.